



Appel à manifestation d'intérêt pour le suivi, l'accompagnement et l'évaluation de projets de recherche multi-pays francophones portant sur la thématique de la transition école/collège

1/ Contexte de l'appel à manifestation d'intérêt

Dans le cadre de la composante recherche du programme APPRENDRE, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) lance un appel à manifestation d'intérêt (AMI) à destination de laboratoires ou d'unités de recherche hébergés par des universités membres de l'AUF.

La mission du/de la prestataire sélectionné.e sera d'apporter un appui au suivi, à l'accompagnement et à l'évaluation des projets de recherche multi-pays retenus dans le cadre du 2^e appel à projets intitulé « Transition École-Collège ».

La durée de la prestation prévue est de deux ans et elle s'effectuera en lien avec un des membres du Conseil scientifique (CS) d'APPRENDRE.

Présentation d'APPRENDRE

Le programme APPRENDRE (Appui à la Professionnalisation des Pratiques Enseignantes et au Développement de REssources) vise l'amélioration des apprentissages scolaires des enfants au primaire et au secondaire, contribuant ainsi aux Objectifs de développement durable et au droit à l'éducation, prioritairement dans les pays d'Afrique subsaharienne. Son objectif principal est de construire au sein des écosystèmes nationaux de l'éducation des capacités robustes et durables à élaborer, mettre en œuvre et évaluer des stratégies d'accompagnement et de suivi permettant d'améliorer la professionnalisation des enseignant.e.s (et des personnels d'encadrement) sur des objectifs spécifiques répondants aux difficultés d'apprentissage de leurs élèves.

Une composante importante du programme vise à appuyer les pays bénéficiaires de la plateforme APPRENDRE dans le développement de leurs capacités de recherche en éducation.

Présentation de la composante recherche et des appels à projets

L'appui d'APPRENDRE à la recherche en éducation se manifeste selon deux axes principaux :

- (i) Un appui à la structuration de la recherche
- (ii) Un appui à la production de savoirs scientifiques selon deux modalités :

- Un appel à projets de recherches nationales s'adressant aux enseignant.e.s-chercheur.e.s et aux structures locales de recherche
- Un appel à projets de recherches nationales ou internationales mobilisant des partenariats inter-universitaires (objet du présent appel).

Dans ce cadre le programme a lancé trois appels à projets recherche :

- Dans le cadre de **l'Appel à projets n°1 - Éclairer les politiques éducatives - (2019/2020)**, 19 équipes ont été sélectionnées et chacune d'entre elle bénéficie du suivi et de l'accompagnement par un membre du Conseil scientifique du programme APPRENDRE.
- Dans le cadre de **l'Appel à projets n°3- Enseignements/apprentissages bilingue (2020/2021)**, 7 équipes ont été sélectionnées et leur suivi sera assuré en partenariat entre le programme APPRENDRE et le projet ELAN.

Le présent AMI concerne l'Appel à projet n°2 - Transition école-collège :

- Dans le cadre de cet appel à projets (2020/2022) 9 équipes ont été sélectionnées et sont réparties de la manière suivante :
 - 3 équipes dites « mono pays » ont été sélectionnées et chacune d'entre elle bénéficiera du suivi et de l'accompagnement par un membre du CS du programme APPRENDRE ;
 - 6 équipes dites « multi pays » ont été sélectionnées. Leur suivi sera spécifique, elles sont regroupées en 2 cohortes comportant chacune 2 ou 3 équipes.

2/ Appel à manifestation d'intérêt

C'est le suivi, l'accompagnement et l'évaluation des 6 équipes « multi-pays » de l'Appel à projets n°2 « transition école-collège » et lui seul qui fait l'objet du présent AMI.

Objectif :

Cet AMI a pour objectif d'identifier et de sélectionner un laboratoire /unité de recherche qui assurera le suivi, l'accompagnement et l'évaluation des projets multi-pays, en collaboration avec un.e référent.e du Conseil scientifique d'APPRENDRE.

Durée :

Cette mission de suivi se déroulera du 1^{er} novembre 2020 au 30 septembre 2022.

Organisation du suivi des projets multi-pays de l'Appel à projets n°2 :

Ces 6 projets seront répartis en deux cohortes de 3 projets par cohortes, organisées de la manière suivante :

| N° | Cohorte A | N° | Cohorte B |
|----|--|----|--|
| 1 | <p>Titre : L'articulation école/collège par l'analyse des dispositifs organisationnels et pédagogiques mis en œuvre au Burkina Faso et en Guinée</p> <p>Pays porteurs : Guinée et Burkina Faso</p> | 1 | <p>Titre : Accrochage et décrochage scolaire lors de la transition primaire-secondaire au Bénin, au Gabon, en Haïti et au Niger : une analyse des facteurs associés grâce à un modèle en pistes causales</p> <p>Pays porteurs : Bénin, Niger, Gabon, Haïti</p> |
| 2 | <p>Titre : Améliorer l'environnement de la transition école-collège en Subsaharienne : Cas du Cameroun, Tchad et Burkina Faso</p> <p>Pays porteurs : Cameroun, Tchad et Burkina Faso</p> | 2 | <p>Titre : Analyse des curricula et cohérence des approches pédagogiques en français et en mathématiques au CM2 et en 6ème au Togo</p> <p>Pays porteurs : Bénin, Togo</p> |
| 3 | <p>Intitulé : Comprendre la transition primaire-collège au Burkina Faso, au Cameroun et en Côte d'Ivoire</p> <p>Pays porteurs : Burkina Faso et Côte d'Ivoire</p> | 3 | <p>Intitulé : Transition primaire-collège au Bénin, Maroc, et Tunisie. État des lieux, comparaison et perspectives de l'enseignement de l'arithmétique et de l'algèbre.</p> <p>Pays porteurs : Bénin, Canada, Maroc, Tunisie</p> |

Le suivi de chacune de ces cohortes sera assuré par :

- 3 membres du CS, chacun référent d'une seule équipe ;

et,

- Un ou deux laboratoires (en fonction des réponses à cet AMI), chacun référent unique pour chacune des cohortes.

Ainsi, 3 binômes seront constitués pour la cohorte A et 3 pour la cohorte B. Les référent.e.s du Conseil scientifique au sein de chaque cohorte ont déjà été identifié.e.s.

| Cohorte A | | |
|---------------------|---|--|
| Équipes | Référent.e du Conseil Scientifique APPRENDRE | Référent.e extérieur.e (labo) de la cohorte |
| Équipe de recherche | Référent.e spécifique | Unique |
| Équipe de recherche | Référent.e spécifique | |
| Équipe de recherche | Référent.e spécifique | |

| Cohorte B | | |
|---------------------|---|--|
| Équipe | Référent.e du Conseil Scientifique APPRENDRE | Référent.e extérieur.e (labo) de la cohorte |
| Équipe de recherche | Référent.e spécifique | Unique |
| Équipe de recherche | Référent.e spécifique | |
| Équipe de recherche | Référent.e spécifique | |

La personne identifiée par le laboratoire ou l'unité de recherche sélectionné.e devra :

- prendre connaissance des projets et des documents mis à sa disposition ;
- prendre contact avec le.la référent.e du Conseil scientifique puis les porteurs de projets (et si nécessaire leurs équipes) ;
- apporter un appui conseil sur la méthodologie de chaque projet et orienter méthodologiquement le projet si nécessaire ;
- examiner, amender et valider les rapports intermédiaires et finaux.

Les étapes de suivi, d'accompagnement et d'évaluation des projets ainsi que les missions attendues sont présentées ci-dessous à titre indicatif.

| Année | Calendrier | Étapes | Missions |
|----------------|-------------------|---|---|
| Année 1 | Mois 1 | 1. Lancement des travaux | Concertation avec le.la référent.e. du CS Retour de commentaires et de conseils aux porteurs |
| | / | 2. Phase de mise en œuvre | Contacts en fonction des demandes des porteurs |
| | Mois 6 | 3. Rapport à mi-parcours n°1 | Interaction et validation avec les équipes de recherche puis par les deux référent.e.s |
| | / | 4. Phase de poursuite | Contacts en fonction des demandes des porteurs |
| | Mois 11 | 5. 1 mois avant la date du rapport intermédiaire | Contacts par courriel ou réunion synchrone, conseils |
| | Mois 12 | 6. Rapport intermédiaire n°1 | Interaction et validation avec les équipes de recherche puis par les deux référent.e.s ? |
| Année 2 | / | 7. Phase de poursuite | Contacts en fonction des demandes des porteurs |
| | Mois 18 | 8. Rapport à mi-parcours n°2 | Interaction et validation avec les équipes de recherche puis par les deux référent.e.s |
| | | 9. Phase de poursuite | Contacts en fonction des demandes des porteurs |
| | Mois 22 | 10. 2 mois avant le dépôt des livrables | Rétroaction sur le draft du livrable |
| | Mois 24 | 11. Dépôt des livrables dont rapport de recherche | Rapport scientifique sur l'ensemble des livrables de la cohorte |
| | | 12. Valorisation | Suggestions de valorisation des travaux |

Modalités de suivi des projets multi-pays de l'Appel à projets n°2 :

Pour le suivi, l'accompagnement et l'évaluation des projets de recherche susmentionnés, tous les référent.e.s (référent.e.s du conseil scientifique et référent.e.s « extérieur.e.s ») devront s'appuyer sur les documents de suivi-évaluation élaborés par le CS, notamment :

- la liste et les contacts des porteurs de projets ;

- un guide de rédaction du bilan intermédiaire des projets de recherche ;
- un guide de rédaction des rapports finaux des projets ;
- un manuel de gestion de projets (administratif et financier) qui a été communiqué aux équipes de recherche.

Ces documents seront mis à la disposition du/des laboratoire.s/ unité.s de recherche retenus.

Les deux référent.e.s (CS et laboratoire /UR) travailleront en binôme. Le laboratoire de recherche sera le principal accompagnateur et devra tenir informé.e régulièrement le.la référent.e CS de l'évolution des projets entre les rendez-vous. Il est attendu que les deux référent.e.s communiquent de manière fluide et se concertent systématiquement en amont des rendez-vous avec les porteurs (ou équipes) de projets de recherche.

Ce suivi scientifique devra être également être assuré en lien étroit avec l'équipe de coordination d'APPRENDRE, qui doit pouvoir être tenue informée du développement des projets de recherche et des éventuelles difficultés rencontrées dans leur mise en œuvre.

Les personnes en charge de l'accompagnement d'un projet, incluant le.la référent.e pour la laboratoire/ unité de recherche, pourraient, au besoin, effectuer des missions de suivi sur place.

Condition de participation :

Les conditions de participation à l'AMI sont les suivantes :

- le laboratoire ou l'unité de recherche répondant doit dépendre d'un établissement membre de l'Agence Universitaire de la Francophonie ;
- le.la chercheur.e ou l'enseignant.e chercheur.e qui suivra ces projets devra être de rang A ou habilité à diriger des recherches (HDR) ;
- le.la chercheur.e ou l'enseignant.e chercheur.e qui suivra ce projet devra attester d'une expérience de recherche/de travail avec un/des pays francophones d'Afrique, avec une dimension éducation/formation.

Le laboratoire devra soumettre :

- une lettre de motivation de deux pages maximum au regard des éléments susmentionnés (organisations et modalités de suivi des projets, calendrier) et des annexes communiquées. Le soumissionnaire devra y décrire sa compréhension du mandat et la manière dont il se propose de suivre les projets de la cohorte ciblée ;
- un document de présentation du laboratoire ou de l'UR démontrant sa capacité à réaliser le mandat (deux pages maximum) ;
- un curriculum vitae du.de la chercheur.e ou de l'enseignant.e. chercheur.e proposé.e pour réaliser le mandat ;
- une proposition financière.

Un comité de sélection étudiera les propositions soumises sur la base des quatre documents listés ci-dessus.

Contractualisation entre l'AUF et le/les laboratoires ou l'/les unités de recherche prestataire(s) :

Les dispositions ci-dessus seront contractualisées ainsi que les engagements (déontologie, confidentialité, ...) des parties via un contrat de prestation entre l'AUF et l'université hébergeant le laboratoire ou l'unité de recherche. Le laboratoire ou l'unité de recherche du prestataire prendra en son sein toutes les dispositions nécessaires pour la mise en œuvre d'un suivi/accompagnement/ évaluation de qualité. Le membre du laboratoire (rang A ou HDR) chargé de la prestation sera identifié par le seul laboratoire. Les retours et les livrables que le.la référent.e de cohorte fournira aux équipes de recherche, tout comme à la coordination d'APPRENDRE, seront nominaux et n'engageront pas la responsabilité scientifique du laboratoire.

Dans leur déclaration de manifestation d'intérêt aux présents termes de référence, les candidats pourront poser des questions, demander des précisions ou faire des suggestions relatives à la conception, ou à l'exécution du présent dispositif de suivi et d'accompagnement.

Date de dépôt des candidatures :

Les candidatures doivent être envoyées par mail avant la clôture de l'appel à manifestation d'intérêt, la date et l'heure de réception faisant foi, le 1er octobre 2020 à 23h59, heure de Paris, à l'adresse suivante : programme-apprendre@auf.org

Il faudra veiller à mettre en objet du mail : « *AAP2 - AMI - le nom du laboratoire/unité de recherche - le nom de l'établissement* ».